

A la Cartonnerie de Gravelines

Comité entre le directeur et le personnel Hier matin, un conflit s'est élevé à la Cartonnerie Haemers et Vandembrière, à Gravelines. La Cartonnerie s'agitait en ces jours de petit fleuve côtier l'An. La semaine dernière, l'administration des ponts-et-chaussées avait ordonné des chassés, l'usine ne put s'approvisionner dans la rivière. Ceci occasionna un chômage de trois jours et trois nuits. Les ouvriers qui étaient alors de nuit démanchérent les ponts-et-chaussées, rappelant que pendant l'hiver, pendant les périodes où les chasses eurent lieu et où l'usine chôma, l'équipe de jour ne touchait rien — ce personnel trouvant à s'employer au dehors, — mais l'équipe de nuit recevait le salaire complet. Mais, toutefois, malgré la baisse, qui s'est produite, vendredi, les prix actuels doivent escompter très largement la pénurie de la récolte courante. Aussi le marché du Havre, qui, à l'ouverture de samedi matin, avait baissé de 4 fr. 50 à 2 fr. 50, était déjà, à midi, en reprise de un franc pour la campagne courante. La clôture s'est faite à 2 heures avec 37 à 32 centimes de baisse. Bien que le moment de panique soit passé, il est pourtant très difficile d'augurer ce que pourrait faire les marchés. Tout dépendra de la spéculation, mais il est probable que, fortement étreinte par les derniers événements, elle s'abstiendra momentanément de reprendre l'offensive. De ce fait, les cours reprendront sans doute et le marché deviendra normal. Pour l'instant, il est à présumer que, par suite de cette débâcle, on ne tardera pas à apprendre la liste d'un grand nombre de spéculateurs sur les marchés distributeurs.

Accident mortel à Dunkerque

UN OUVRIER ECRASE PAR UN PLATEAU DE 300 KILOS Hier matin, un ouvrier, M. Alphonse Combot, âgé de 46 ans, était occupé à travailler dans le cale du vapeur Empereur Mendicé, amarré dans la darse L. Un énorme plateau de bois, qui avait été placé sur le pont, se détacha de l'élingue et vint tomber sur le malheureux ouvrier qui eut le crâne défoncé et les membres broyés.

Le drame conjugal de Tourcoing

devant le Tribunal correctionnel Augustin Tieviers, l'auteur de cette sanglante scène de ménage, qui fut un dénouement à malheureux, a échappé à la cour d'assises, où il eût pu être traduit. Il a comparu hier en police correctionnelle de Lille, sous l'inculpation de coups et blessures. (Art. 311 C. P.).

LE PREVENU

De haute taille, la figure et l'attitude sympathique, noté comme un excellent ouvrier, bon, courageux et serviable, Augustin Tieviers, âgé de 34 ans, marié depuis une dizaine d'années et père de deux enfants, était fort estimé de ses camarades, qui l'avaient appelé à la présidence du syndicat des tisseurs en tapis.

LE DRAME

Vers huit heures et demie du soir, le 9 mars, Augustin Tieviers, saigné, après avoir présidé une réunion de la commission syndicale, revenait chez lui plus tôt qu'à l'ordinaire. Sa maison — un cabaret — est fermée. Il frappe, il frappe encore; on ne lui répond pas. Soudain, il aperçoit une lumière dans l'arrière-cuisine; l'instant d'après, cette lumière disparaît et une fenêtre du premier étage s'ouvre. La femme Tieviers s'exclama: « Qui est là ? »

EN CORRECTIONNELLE

Augustin Tieviers a dû à une considération médicale, faite à l'hopital, d'être traduit devant le tribunal correctionnel. La quatrième blessure, celle du ventre, était mortelle, mais, par un heureux hasard, le docteur Dubail établit que la science moderne pouvait maintenant se livrer impunément, moyennant certaines conditions de temps, à l'opération de la perforation de l'estomac. L'inculpation de meurtre tombait donc pour se réduire à l'inculpation de coups et blessures.

UN FOU QUI TUE SON GARDIEN

Peu, 19 mars. — Un terrible drame vient de se dérouler à l'Asile Saint-Luc. Un aliéné, du nom de Bergeret, natif de Bielle, avait été enfermé le mois dernier, pour avoir adressé à diverses personnes des menaces de mort et s'être livré à des extravagances macabres. Hier soir, Bergeret travaillait au jardin, avec plusieurs internes, quand, armé de sa bêche, il entra dans le réfectoire. Il aperçut le gardien aux côtés de deux autres hommes. Les deux autres furent saisis de terreur et se réfugièrent dans les cuisines. Un terrible coup porté sur la nuque, fit fuir le gardien. Quand on accourut, Bergeret ne bougea pas.

LE CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

LE CRIME

— Bonjour, Lammé... ça va ? fit le déserteur d'un ton cordial. Dupont ne parut nullement gêné de s'entendre appeler de ce nom de Lammé. On eût dit qu'il n'en avait jamais porté d'autre toute sa vie.

— J'ai un sapin, reprit Guillaud. — Excellent, dit-il, mais nous posons. — On va d'abord que Pélouan, alors. — Non, faut d'abord que je m'frusque un peu. — Ce sera long. — L'affaire de dix à quinze minutes. — Bon, je vous attendrai, au bistrot du coin de la rue de Denain.

Dupont, autrement dit Lammé, employa bien son temps, comme il l'avait annoncé. Du côté, on se fit donner un coup de fer aux moustaches, on cordonna un peu ses pieds de bottines jaunes vernies, et au chausson où il renouela son col, ses manchettes et sa cravate, il ne dépenda pas plus qu'un quart d'heure.

Gaîté de chair, une énorme canne sous le bras, et sur la tête un tout petit caennier en grosse pelite, il ne détonait nullement sur le pavé parisien. — Très chic, déclara Guillaud en le retrouvant chez le maîtrequin. Vous avez même, je ne sais quoi d'un peu rastaquouère qui fait très bien dans le tableau.

— Ça va ? dit-il, en se frottant les yeux. — Ça va, dit-il, en se frottant les yeux. — Ça va, dit-il, en se frottant les yeux.

— Ça va, dit-il, en se frottant les yeux. — Ça va, dit-il, en se frottant les yeux. — Ça va, dit-il, en se frottant les yeux.

Faits Divers

HORS RÉGION

SUICIDE D'UN MAGISTRAT

Le scandale de Montpellier. — Tricheries au baccara. — Le juge Weyer se tire une balle dans la tête. Lyon, 19 mars. — Nous avons dit, hier, qu'à la suite d'un scandale qui s'était produit dans le cercle de Montpellier et auquel était mêlé un des membres de ce cercle, M. Weyer, aujourd'hui conseiller à la Cour de Lyon, une enquête avait été ouverte, d'ordre du garde des sceaux.

DANS LA MARINE

A propos du contre-torpilleur torpillé

Un précédent étouffé. D'après une information datée de Toulon, 15 mars, et parvenue hier dans nos colonnes, nos lecteurs ont appris au cours d'un exercice de lancement de torpilles effectué en rade des Salins par les contre-torpilleurs « Arbalète », « Epieu » et « Sarbacane », une torpille, maladroïtement lancée, vint à se perdre dans le bâtiment et lui fit une voie d'eau.

FAILLITE D'UN SPÉCULATEUR AMÉRICAIN

Un krach important. — Les suites d'une spéculation effrénée. — Pertes énormes. — Panique à New-York et à la Havre. — Conséquences du krach. New-York, 19 mars. — On sait combien le marché américain du coton a été agité depuis quelques mois. Une spéculation formidable à la hausse s'est établie et les cotons ne cessent de monter.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

UN CRIME

Il a déclaré au juge d'instruction que, tout récemment, il avait commandé Loustau à mort. N'en venait tout simplement d'exécuter sa sentence.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, de supprimer les instituts approuvés et de liquider leurs biens.

Le bureau rappelle à toutes les associations socialistes et aux organisations syndicales les résolutions prises au congrès de Londres (1890) et défendant un projet ayant pour but d'